

EXTRAIT DU REGISTRE DES EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 octobre 2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à vingt heures
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de la communauté de communes, Maison Intercommunale des Services, 5 rue de la Gare – 54170 COLOMBEY les BELLES sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres en exercice : 57

Quorum : 29

Date de convocation : 26 septembre 2025

Date de publication : 9 octobre 2025

Votants présents (35) : Monsieur Eric MATHIEU ; Monsieur Ludovic DELOCHE ; Monsieur Charles FRANÇOIS ; Monsieur Denis THOMASSIN; Madame Cécile DENIS ; Monsieur Jérôme RUFFIN ; Madame Marie-Thérèse VAILLANT; Monsieur Benjamin VOINOT; Monsieur Gérard WECKERING ; Madame Jacqueline PESCARA; Monsieur Patrice BONNEAUX ; Madame Nathalie CROSNIER ; Madame Sonia CHAUMONT ; Madame Geneviève LOCH ; Monsieur Patrick AUBRY; Madame Valérie HOFFMANN ; Monsieur Denis VETIER ; Madame Marianne BASELLO ; Monsieur Alain GODARD ; Monsieur Patrick DETHOREY ; Monsieur Denis KIEFFER; Monsieur Régis BARBIER ; Monsieur Jean-Pierre CALLAIS; Madame Corinne FERRARO ; Monsieur Michel ROUSSEL ; Monsieur Philippe PARMENTIER ; Monsieur Daniel VATTANT ; Madame Laurence BROQUERIE ; Monsieur Samuel GRIS ; Monsieur Roland HUEL ; Monsieur Cyril SANDERS; Madame Élisabeth DELCROIX; Monsieur Cyril BICHET ; Monsieur Claude DELOFFRE ; Madame Nathalie AUFRÈRE.

Avaient donné procuration (6) : Monsieur Roland MILLERY (ALLAIN) à Monsieur Samuel GRIS (THUILLEY AUX GROSEILLES) ; Monsieur Denis VALLANCE (ALLAMPS) à Monsieur Denis KIEFFER (GIBEAUMEIX) ; Madame Clothilde MATHIOT (ALLAMPS) à Madame Nathalie CROSNIER (COLOMBEY LES BELLES) ; Monsieur Alain GRIS (BULLIGNY) à Madame Marie Thérèse VAILLANT (BULLIGNY) ; Monsieur Daniel THOMASSIN à Madame Geneviève LOCH ; Madame Françoise VALLANCE (SELAINCOURT) à Monsieur Ludovic DELOCHE (BAGNEUX).

Avaient donné pouvoir (1) : Monsieur Jean Jacques TAVERNIER à Monsieur Michel ROUSSEL (MONT L'ETROIT).

Présents	35	Votants	41	Procuration	6	Pouvoir	1
----------	----	---------	----	-------------	---	---------	---

Secrétaire de séance : Denis THOMASSIN

N°CC_2025_158 : Constitution d'une servitude de passage en tréfond parcelle AA 16 à Mont l'Eroit

La communauté de Communes doit, dans le cadre des travaux de sécurisation de la commune de Mont l'Eroit créer une interconnexion entre le réservoir Bas de la commune de Saulxures les Vannes et la bête du réservoir de Mont l'Eroit.

Pour réaliser ces travaux, la communauté de communes doit implanter des canalisations en domaine privé.

Pour permettre la mise en place de cette canalisation d'eau potable, M. Hilaire a donné son accord pour la constitution d'une servitude de tréfonds sur la propriété sise sur la commune de Mont l'Eroit au lieu-dit « Vigne Colin » cadastrée sous le n°16 de la section AA, d'une bande de 420 m² soit 140 mètres linéaire de long et 3 mètre linéaire de large avec une autorisation d'occupation temporaire d'une largeur de 10 mètres pour réaliser la pose de la canalisation et ou de ses ouvrages annexes.

Afin d'autoriser la CCPCST et ses ayants droits à exécuter les travaux en domaine privé, et d'autres part garantir l'intégrité de cette canalisation, il est nécessaire de mettre en place une convention de servitude de passage au propriétaire de la parcelle.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE les conventions de servitude à convenir entre la CCPCST et le propriétaire foncier,

AUTORISE monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

CHARGE Maître François PERSON, notaire à l'étude notariale PERSON BODART PETITPAS MAAS, 25 rue Drouas 54 200 à Toul, pour la rédaction de l' acte authentique.

Le secrétaire de séance
Denis THOMASSIN

Le Président,
Philippe PARMENTIER

